

## **Ahmed ROUADJIA, L'histoire du concept du développement agricole ou rural durable. Le cas algérien**

*l'érosion affecte ou menace douze (12) millions d'hectares dans les zones montagneuses, la forêt a reculé d'un(01) million d'hectares entre 1955 et 1997 et huit (08) millions d'hectares de steppes sont désertifiés ou sensibles à la désertification; plus graves encore, mais mal cernées, les conséquences néfastes sur les fonctions et services écologiques liées à ces déperditions sont difficiles à estimer. »<sup>11</sup>*

Le mal est donc très profond et affecte la plupart des régions « utiles » du pays. Les pertes enregistrées en termes de ressources (eau, sol dégradé, incendies de forêt accidentelles ou délibérées....) et reconnues officiellement sont immenses et donnent une idée de l'ampleur de la désolation à laquelle le pays est parvenu.

Mais ce n'est pas tout, car : **3. La bande côtière** du pays a subi, comme partout ailleurs, les mêmes affres et le même processus de dégradation et de défiguration des paysages naguère « positif », mais qui n'offrent aujourd'hui au regard de l'observateur que des images laides et désolées symbolisées par le béton et les bouts de ferrailles qui partout pointent des maisons et des immeubles inachevés. L'explosion démographique marquée par le quadruplement ou presque de la population depuis l'indépendance (1962)<sup>12</sup> et par une urbanisation accélérée ( 31% de la population en 1966 ; près de 60% en 2000) est en partie responsable de cet état de choses. En partie seulement, car le vrai responsable en est cette « *politique du développement qui a privilégié les sites faciles à aménager dans la zone littorale sans considérations environnementales ont conduit à la dégradation de la frange côtière unique et de l'écosystème marin.* » **4. La pollution.** Celle-ci est tentaculaire et constitue le quatrième point noir de la série, et relève de deux ordres : industriel et urbain. Cette double pollution est « en progression » et constitue une sérieuse menace pour la santé publique. Les sources de cette menace sont diverses et se nomment : « *les eaux usées domestiques, les secteurs du transport, de l'industrie et de l'énergie à travers l'utilisation notamment de l'essence plombée et du diesel, et les émissions de particules et de dioxyde de soufre et autres poussières dans certaines activités industrielles en sont les principales causes. Si*

## **Ahmed ROUADJIA, L'histoire du concept du développement agricole ou rural durable. Le cas algérien**

*des pertes économiques et l'amélioration de la compétitivité; enfin, la protection de l'environnement régional et global. »*

Les problèmes recensés font apparaître *les carences suivantes* : **1.** *des ressources en eau limitées* et de médiocre qualité ; s'y ajoute une gestion de la demande « non favorisée par une tarification adaptée », et qui se double d'un usage irrationnel des infrastructures, ce qui a pour effet immédiat d'importants gaspillages de ressources en eau mesurés à l'aune du taux de perte estimé à 50%, et cela sans compter évidemment les importantes quantités d'eaux usées non traitées et qui se terminent par s'évaporer dans la nature. Les faibles ressources en eau par rapport aux besoins, et donc à la croissance de la demande, ressources estimées à 383 m<sup>3</sup>/hab./an),, se trouvent gravement amoindries par leur très mauvaise qualité, puisque le taux d'épuration est quasiment nul tandis qu'il n'existe pratiquement pas une régulation qui soit véritablement crédible. Toutes ces données mises en relief par les différentes enquêtes donnent la mesure de la gravité et de la persistance de la crise de l'eau dans le pays. **2.** *Les sols nus* et même couverts de « tapis » végétal se dégradent continûment par suite de facteurs divers, humains et naturels : tandis que les pratiques culturelles ne laissent guère le sol se reposer ( absence de jachère), absence qui appauvrit le sol et lui fait perdre sa végétation ( comme les superficies des terres imparties aux cultures céréalières), les facteurs atmosphériques ( érosion pluviale et éolienne) ainsi que la sécheresse parfois prolongée achèvent enfin d'accélérer le processus de détérioration des sols, et partant, de l'écosystème et de l'environnement. Mais de l'avis des experts aussi bien étrangers que nationaux appelés à la rescouasse par le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, les facteurs naturels précités « *n'expliquent qu'en partie la perte substantielle de terres productives et l'extension de la désertification; une politique agricole inadaptée et déconnectée de la politique rurale, l'absence de droits de propriété et/ou d'usage clairs, l'incohérence de la politique foncière, et un développement urbain et industriel sans « garde-fous » n'ont pas favorisé l'investissement visant à la conservation des ressources naturelles. En conséquence,*

## **Ahmed ROUADJIA, L'histoire du concept du développement agricole ou rural durable. Le cas algérien**

administrée, tandis que la libéralisation des échanges internationaux qui en est la suite s'est faite de manière unilatérale et surtout au profit des capitaux étrangers. L'option socialiste appliquée à marches forcées durant trois décennies, option fondée sur une planification centralisée, et sur l'intensification de l'exploitation des ressources naturelles a laissé des séquelles profondes tant dans les structures mentales que dans les structures économiques. Or, les déséquilibres écologiques auxquels nous assistons aujourd'hui sont le produit direct de cette période dite du socialisme « spécifique » ou du *Capitalisme d'Etat Algérien*<sup>9</sup>

### **Les problèmes recensés et les objectifs visés par la politique du développement durable en Algérie**

Ce n'est qu'à partir de l'ouverture pluraliste inaugurée par l'explosion d'Octobre 1988, et l'ouverture pluraliste qui en est la suite logique, pluralisme consacré par la Constitution de février 1989, que les gouvernements successifs ont commencé, d'ailleurs plus sous la pression de l'extérieur, que sous l'effet de l'anticipation et de l'imagination politique interne propres à nos dirigeants, à penser l'environnement en l'associant au développement. Dès lors : « *L'Algérie a décidé d'investir dans le développement durable. Ceci constitue le principe fondamental de la stratégie de l'environnement et du PNAE-DD et signifie que l'Algérie entend donner une place prépondérante aux aspects sociaux et écologiques dans ses choix de modèles de société et de développement économique, et rompre par conséquent de manière irréversible avec les politiques et méthodes des trois dernières décennies.*

<sup>10</sup> »

Pour donner un contenu tangible et opérationnaliser le principe du développement durable, l'analyse détaillée des problèmes écologiques entreprise dans le cadre de la préparation du PNAE-DD (nature, étendue, coûts socio-économiques et analyse des priorités) a permis de mettre en évidence quatre objectifs stratégiques de qualité, en étroite liaison avec le programme de réformes économiques en cours: *l'amélioration de la santé et de la qualité de vie; la conservation et l'amélioration de la productivité du capital naturel; la réduction*

## **Ahmed ROUADJIA, L'histoire du concept du développement agricole ou rural durable. Le cas algérien**

d'urgence. Le RNE 2000 a été adopté par le Conseil des Ministres du 12 août 2001.

D'importants investissements environnementaux ont également été consentis par le gouvernement dans le cadre du Plan Triennal de Relance Economique (2001-2004). »<sup>8</sup> Pourtant, il reste beaucoup à faire et les défis que lancent au pays les problèmes de l'environnement, sa dégradation constante, et la mauvaise utilisation des ressources disponibles, leurs gaspillages, sont quasi incommensurables.

### **Les défis du développement durable**

Ces défis, le gouvernement algérien, les reconnaît et en a identifié beaucoup d'entre eux : 1) la dégradation écologique, qui touche notamment les ressources naturelles dont certaines ne sont pas renouvelable ; cette dégradation aurait atteint : « un niveau de gravité qui risque non seulement de compromettre une bonne partie des acquis économiques et sociaux des trois dernières décennies, mais également de limiter les possibilités de gains de bien-être des générations futures. ». 2) La crise écologique qui affecte de manière sévère le pays est d'ordre essentiellement institutionnel, et se lie pour l'essentiel « à la carence des politiques et programmes du passé, notamment dans les domaines de la rationalisation, de l'utilisation des ressources naturelles; de l'aménagement du territoire, de l'efficacité et de la transparence des dépenses publiques; des systèmes d'incitations, de prix et des instruments économiques; de la sensibilisation et de l'association des populations et des usagers aux processus décisionnels; de la participation du secteur privé; de la capacité des institutions environnementales et de la capacité de coordination intersectorielle; et de la qualité de la gouvernance des institutions publiques. » 3) Les difficultés de « la transition » de l'économie socialiste, planifiée et rigide, vers l'économie de « marché » constitue un autre défi que le pays ne semble pas prêt encore de relever tant les réflexes sociaux demeurent conditionnés par les représentations de l'Etat-Providence, et par la mentalité « d'assistés ». L'ouverture de l'économie inaugurée dans le milieu des années 80 n'a pas réussi à démanteler « le système rigide de l'économie

## **Ahmed ROUADJIA, L'histoire du concept du développement agricole ou rural durable. Le cas algérien**

Bien que ce Plan National d'Actions soit largement tributaire de l'assistance technique des organisations internationales, et donc inspiré d'une conception exogène de l'environnement, il a cependant le mérite d'exister. Son mérite aura été d'impliquer de nombreuses institutions nationales et de cadres locaux dans l'élaboration de ce projet qui pourrait, par les missions qu'il s'est assignées, de contribuer grandement au développement rural durable à travers des actions de protection et d'assainissement de l'environnement naturel et social. Le gouvernement algérien semble donc, à la lecture des documents et des discours produits, avoir pris à bras-le-corps les questions de l'environnement dont la protection conditionne la réussite du développement durable. Le dispositif mis en place, joint aux diverses institutions et acteurs associés à l'exécution de ce projet, témoignent d'une prise de conscience de la part des dirigeants en ce qui concerne tant les risques que représentent la dégradation de l'environnement, de l'écosystème, que ceux de la dépendance alimentaire du pays vis-à-vis de l'extérieur. C'est pour toutes ces raisons qu' « Une unité d'exécution du projet a été installée au sein du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement. Un Comité National de Suivi du projet, constitué des représentants des départements ministériels, ayant à des degrés divers des responsabilités environnementales, a également été mis en place. Un atelier de lancement du PNAE-DD a été organisé avec la participation des départements ministériels, d'agences et institutions environnementales, d'entreprises et bureaux d'études, d'universités et centres de recherche ainsi que d'associations écologiques. Une équipe de consultants algériens a préparé des documents de référence en matière de pollution industrielle et urbaine, de pollution atmosphérique, de ressources hydriques, de ressources naturelles, de gestion des zones côtières, de patrimoine archéologique et historique, de santé publique, et d'aspects institutionnels et juridiques. Le Rapport National sur l'État et l'Avenir de l'Environnement expose les facteurs de vulnérabilité d'ordre physique et institutionnel et dresse l'état de l'environnement. Il définit les grandes lignes d'une stratégie nationale de l'environnement en cohérence avec les priorités socio-économiques du pays, et propose un programme

## **Ahmed ROUADJIA, L'histoire du concept du développement agricole ou rural durable. Le cas algérien**

son programme ECLIFE et au programme METAP administré par la Banque Mondiale. La préparation du PNAE-DD a été rendue possible grâce à l'excellent esprit de coopération qui a animé les différentes équipes impliquées dans ce projet, au niveau du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, de la Banque Mondiale et de l'Agence de Coopération Technique Allemande (GTZ). La Banque Mondiale a coordonné l'ensemble des activités et du financement liés à la préparation du PNAE-DD. Elle a joué un rôle déterminant dans le développement du cadre méthodologique et apporté un soutien continu dans les domaines institutionnel et juridique. Elle a enfin, procédé à la révision et contribué à la restructuration du rapport final. »

Pour situer le contexte, et déterminer les institutions et les acteurs ayant contribué à l'achèvement de ce rapport, il serait bon de reproduire ici les « remerciements » de M. Chérif Rahmani, alors Ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement : « Le présent rapport, écrit-il en préambule, et les rapports intermédiaires ont également bénéficié de l'apport décisif des experts et de l'expérience de la GTZ, sous-traitant de la Banque Mondiale pour fournir une assistance technique au Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement. Qu'ils trouvent ici, en mon nom et celui du Gouvernement Algérien mes remerciements les plus sincères. Mes remerciements vont également aux consultants algériens et étrangers, aux cadres du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, à ceux des différents départements ministériels et notamment ceux représentés au niveau du Comité National de Suivi du Projet qui ont contribué, par les informations fournies, leurs analyses et leurs capacités de proposition, à l'élaboration de ce rapport. Mes remerciements vont enfin aux universitaires, cadres d'entreprises et de bureaux d'études, cadres d'agences et institutions environnementales diverses, représentants d'associations écologiques, qui ont participé à maints débats au sein des ateliers de concertation qui ont été organisés, et contribué ainsi à enrichir ce Plan d'Actions pour les années à venir. »<sup>7</sup>

## **Ahmed ROUADJIA, L'histoire du concept du développement agricole ou rural durable. Le cas algérien**

matières plastiques, les pots de yaourts, et enfin les bouteilles de bière et de vins en verre et en cartons.

Le développement rural durable serait donc un vain mot, une notion vide de sens, si elle négligeait ou faisait fi de la préservation de l'environnement, de l'écologie, et de la santé de la population. Comme le dit à juste titre Ségolène Royal « *Le progrès social, c'est le droit à un environnement sain, à une eau et à un air non pollués. C'est le droit de chacun au bien-être et à la santé.* » Autrement dit, le développement durable entendu au sens qu'on vient de définir, englobe plusieurs choses, et parmi celles-ci : « *la protection de l'environnement, la prévention des risques, la lutte contre les pratiques prédatrices et polluantes ainsi que, plus largement, avec l'impulsion d'autres manières de produire, de consommer, de se déplacer, d'habiter constitutives d'une mutation écologique, donc également économique et sociale, qui réponde aux urgences du temps court et aux exigences du temps long.* »<sup>6</sup>

Qu'en est-il maintenant de la politique officielle algérienne en matière de développement durable et de protection de l'environnement ?

### **La conception algérienne du développement durable**

Rappelons tout d'abord que l'Algérie fait partie des 191 pays signataires du protocole de Kyoto visant la protection de l'environnement et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. A partir de l'an 2000, et sous l'effet des incitations extérieures et de l'éveil relatif de la société civile qui, à travers les associations écologiques nationales, commence à revendiquer un environnement sain, le gouvernement algérien s'est empressé d'élaborer en janvier 2002 un « Plan National d'Actions pour l'Environnement et le Développement Durable », et ce PNAE-DD fait suite au premier Rapport National sur l'Etat et l'Avenir de l'Environnement ( RNE 2000). Ce Plan national qui « s'inscrit dans une démarche programmatique décennale » a été « élaboré grâce à la généreuse contribution de la Commission Européenne à travers

## **Ahmed ROUADJIA, L'histoire du concept du développement agricole ou rural durable. Le cas algérien**

associations soucieuses de la protection de la nature et de la santé des populations de par le monde, considèrent que le développement durable, aussi bien rural qu'industriel, ne saurait se réduire uniquement à un accroissement productif des deux secteurs en question, à une exploitation extensive des terres disponibles, mais doit aussi et surtout se centrer sur une politique de préservation de la nature, sur une économie des ressources énergétiques et sur leur exploitation rationnelle de manière à satisfaire les besoins des générations présentes et futures sans sacrifier pour autant le système écologique sur l'autel de l'urgence et des « besoins » immédiats à satisfaire. Le développement rural durable, c'est aussi l'hygiène, la lutte contre l'érosion (pluviale et éolienne), le déboisement lié à ces agents atmosphériques, et aux incendies ; la lutte contre la pollution de l'environnement de l'air, de l'eau et de la terre par infiltration des eaux usées et infectées dans les sols (cas, entre autres, de certains oueds situés dans les wilaya de Msila, de Biskra, de Batna et de bien d'autres wilaya du pays). Le développement durable, et partant la préservation de la santé des populations, ne peuvent être assurés lorsque les animaux que nous consommons broutent l'herbe qui pousse dans les creux de nos rivières polluées où les eaux stagnantes, d'aspects verdâtres, dégagent des odeurs pestilentielles. Ainsi, à l'entrée d'El Maader de Boussaâda, en allant vers Msila, des troupeaux entiers de vaches, de caprins et de bovins, paissent dans des champs irrigués par les eaux puantes d'une petite rivière charriant pêle-mêle des excréments humains, des cadavres de chiens écrasés, en décomposition, de pneumatiques éclatés, de boîtes de conserves et de bouteilles de bière, en métal et en verre brisé !

La Daïra de Boussaâda est loin d'être l'exception. Partout, dans presque toutes les wilayas du pays que nous avons pu parcourir de long en large, le regard de l'observateur, même peu averti, ne peut s'empêcher de se poser sur de tels spectacles répugnantes. Les creux des oueds secs ou « liquides », et les ravins contournant ou traversant certains villages et villes, les bois et les champs alentour, sont jonchés de détritus, de matières polluantes, comme les piles, les batteries de voiture, les

## **Ahmed ROUADJIA, L'histoire du concept du développement agricole ou rural durable. Le cas algérien**

avec la chimie verte, les transports propres et les véhicules électriques, avec la création de nombreux emplois durables et le parti-pris d'une économie circulaire qui préfère le recyclage aux gaspillages. La croissance prédatrice et indifférente à ses impacts négatifs sur la nature et sur les vies humaines se révèle aujourd'hui contre productive. Le système productiviste et financiarisé détruit des emplois et des valeurs. A nous de hâter l'avènement d'un nouveau modèle qui rééquilibre les relations entre l'activité humaine et la biosphère. »

### **L'écologie comme facteur du développement durable**

On ne saurait parler de développement durable sans évoquer l'écologie, et sans insister sur la nécessité absolue de la préservation de l'environnement. Parmi les différentes définitions de cette notion écologique, on retiendra celle ayant un rapport avec les préoccupations environnementales et les évolutions climatologiques. Larousse la définit comme étant la : « *Science ayant pour objet les relations des êtres vivants (animaux, végétaux, micro-organismes) avec leur environnement, ainsi qu'avec les autres êtres vivants.* » L'usage du mot écologie remonte aux années 60 qui coïncide avec la naissance des mouvements écologiques, surtout en Occident. L'écologie s'assigne pour objectifs, entre autres, la prise en compte de l'action de l'homme sur son environnement, et l'invite à limiter les conséquences négatives et destructrices de son activité sur ce dernier, conséquences que reflètent la pollution, la destruction des écosystèmes, les effets de serre, le réchauffement de la planète, et enfin, la déforestation....

C'est pour toutes ces raisons que la plupart des pays occidentaux, et notamment la France, lient le développement durable à l'écologie, et donc à la lutte pour un environnement assaini et sain, de manière à rendre propice la vie des hommes, des animaux et des végétaux, sur notre planète que les effets nuisibles induits par l'activité de l'homme tendent à « détriaquer », à rendre pour ainsi dire « irrespirable ». C'est pourquoi Ségolène Royal, tout comme les écologistes et les

## Ahmed ROUADJIA, L'histoire du concept du développement agricole ou rural durable. Le cas algérien

### Définition du concept du « développement durable »

La notion du « développement durable » ( en anglais : *sustainable development*) appliquée aussi bien au secteur industriel que rural, a fait son *réapparition*<sup>1</sup> pour la première fois en 1980, et fait suite à la parution de *la Stratégie mondiale de la conservation*, qui est une publication de l'Union internationale pour la conservation de la nature ( UICN). En 1987, cette notion est reprise par le rapport<sup>2</sup> de la *Commission mondiale sur l'environnement et le développement. Notre avenir à tous.* Ce rapport définit le développement durable comme étant celui « *qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.* ». Parmi les pays qui ont fait très tôt leur ce concept figure le Québec, puisqu'il a adopté une loi baptisée « *loi sur le développement durable* », laquelle « met l'accent sur nos façons de faire en insistant sur un facteur de durabilité important : notre capacité à apprécier nos actions de manière globale par-delà les frontières disciplinaires ». En d'autres termes, pour le Québec, « *Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement.* »<sup>3</sup>

Depuis 1980, une foule de travaux et publications ont été consacrés au développement durable<sup>4</sup> et de nombreux pays, notamment occidentaux, ont adopté des politiques en ce sens<sup>5</sup>. En France, il existe même un Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, présidé par la socialiste Ségolène Royal qui se fait la championne de la défense de l'environnement, de l'écosystème, et de la biodiversité. Lors de son discours prononcé le 5 avril 2014 devant *l'Assemblée générale de France Nature Environnement*, cette dernière a mis l'accent sur les points constitutifs du développement durable, et qui en conditionnent la réussite, à savoir la mise en veille permanent des plans d'action pour la préservation de la ressource en eau, et du plan régional pour la biodiversité. Pour la ministre, « Le progrès économique passe aujourd'hui par la croissance verte, avec des éco-industries, des éco-matériaux et des éco- procédés performants dans tous les secteurs d'activité,

## Ahmed ROUADJIA, L'histoire du concept du développement agricole ou rural durable. Le cas algérien

العارية وحتى تلك المغطاة بالنبات أو "السجاد" تتعرض باستمرار للانجراف نتيجة لعوامل مختلفة بشرية وطبيعية. ثالثا: أن الشريط الساحلي للبلاد يتعرض، كما في أماكن أخرى، لنفس المؤثرات ولنفس العملية من تدهور وتشويه المناظر الطبيعية، رابعا وأخيرا: ضعف الإطار القانوني والمؤسسي. أن تدهور البيئة هو ناجم أيضا من آليات تنظيمية ومن القوانين التي لا تطبق بصورة صارمة من قبل السلطات العمومية عن كل من يخالف القانون. والملاحظ كما أن هناك إهمالا ولا مبالاة سواء من طرف السلطات العليا أو من طرف المواطن العاديين فيما يخص الحفاظ عن البيئة والطبيعة التي لا تشكل كما يبدو انشغال المواطن.

**الكلمات الرئيسية:** البيئة العامة، التنمية الريفية: تلوث البيئة، تأكل التربة، بث الأمراض، التنمية المستدامة، غازات الدفيئة وإزالة الغابات، والتصرّر، تدهور وتشويه المناظر الطبيعية، انبعاثات غازات.

### Résumé:

L'Algérie figure parmi les pays retardataires en matière de développement agricole durable, et ce retard s'explique par le caractère mono-exportateur du seul produit énergétique constitué par les hydrocarbures. La nourriture des Algériens, on le sait, en dépend pour 95%, situation qui place le pays dans une dépendance alimentaire cruelle envers le marché mondial dont les prix se répercutent sur le marché local et grèvent de ce fait le budget de l'Etat, puisque ces importations alimentaires sont réglées non pas en dinars, mais en devises fortes (dollars notamment).

En même temps qu'elle constitue une aubaine, un don du Ciel, la manne pétrolière a constitué et constitue encore pour l'Algérie une véritable source d'empêchement essentielle pour le décollage économique de la nation. Les ressources tirées du pétrole et du gaz nous ont dispensé de retrousser les manches, de remuer la terre nourricière, de nous auto-suffire, et de réfléchir et d'imaginer, enfin, par nous-mêmes, les moyens et les solutions les mieux adaptés pour créer les articulations nécessaires entre le secteur industriel et agricole. La dichotomie ou l'absence de complémentarité entre ces deux secteurs vitaux de l'économie nationale sont la cause principale de notre retard économique, et surtout de notre dépendance alimentaire envers le marché mondial dominé par les grands pays capitalistes dont les multinationales ont trouvé dans notre pays un débouché inespéré pour leurs produits manufacturés et industriels.

Devenue une sorte de « poubelle de l'Occident » développé et imaginatif, poubelle dans laquelle il déverse ses produits et « déchets » industriels, l'Algérie souffre d'un déficit politique flagrant de la part de ses « élites politiques », déficit qui se manifeste à travers la gabegie et l'incurie de ses gestionnaires qui se contentent d'une gouvernance désinvolte des affaires de la nation.

## **L'histoire du concept du développement agricole ou rural durable. Le cas algérien**

Ahmed ROUADJIA

Maître de conférences, université de M'sila, Algérie.

*znit2003@yahoo.fr*

### **ملخص :**

يناقش هذا المقال قضية التنمية الريفية على المدى الطويل (المستدامة)، وكيف تم تطبيق هذا المفهوم في الجزائر. يبدو واضحًا من دراستنا أن التنمية المستدامة، بما في ذلك في المناطق الريفية، تهدد بشكل خطير، على الأقل في المدى القصير والمتوسط، مستقبل القطاع الزراعي. والأسباب كثيرة، ويمكن تلخيصها فيما يلي : تلوث البيئة. هذا يؤثر بشكل خطير على صحة السكان كما يؤثر أيضًا وبشكل خطير على نوعية حياتهم. انعدام النظافة والتركيز الحضري المتزامي الأطراف إضافة للموارد المحدودة وذات النوعية الريديئة، والتي تتسبب في نشر الأمراض. وهذا يشكل من بين النقاط السوداء التي تعاني منها البلاد. إن هذا التلوث مزدوج: فهو صناعي وحضري. ومن بين المصادر التي تهدد صحة المواطنين يجب أن نذكر مياه الصرف الصحي المنزلي والنقل والصناعة والطاقة وخاصة من خلال استخدام البنزين المحتوى على الرصاص ووقود الديزل والانبعاث الجسيمات وثاني أكسيد الكبريت(*les émissions de particules et de dioxyde de soufre*) والغبار في بعض الأنشطة الصناعية التي تمثل إحدى الأسباب الرئيسية في نشر أمراض.

التدور المستمر للبيئة التنمية الريفية (*écologie et éco-système*) ثم انبعاث غازات الدفيئة وإزالة الغابات و التصحر، وذلك نتيجة تأكل التربة (*Érosion des sols*)، يؤدي حتميا إلى تدهور التربة بسبب عوامل التعرية، الشيء الذي يعطى إنتاجية واستدامة رأس المال الطبيعي و يقلل من فعالية واستخدام الموارد والقدرة التنافسية للاقتصاد بشكل عام.

وهناك عوامل أخرى تساهم في عرقلة في التنمية المستدامة في القطاع الفلاحي وتكون: أولاً: في الموارد المائية المحدودة وذات النوعية الريديئة، ثانياً: في الأراضي